

CZU: 811.133.1'37

## CONSIDERATIONS SUR LA POLYSEMIE DES UNITES SYNTAXIQUES EN FRANÇAIS: APPROCHES DIDACTIQUES

*Lidia MORARU**Universitatea de Stat din Moldova*

### POLISEMIA CONSTRUCȚIILOR SINTACTICE ÎN LIMBA FRANCEZĂ: ADORDĂRI DIDACTICE

Sursele studiate ne permit să constatăm caracterul masiv al polisemiei în limbă. Acest fenomen se impune ca una dintre universalile limbii. Drept dovadă convingătoare servesc multiplele dicționare explicative ce atestă prezența unui număr imens de cuvinte polisemantice într-o limbă sau alta. Numeroase sunt studiile în care se analizează polisemia unităților lexicale (substantive, adjective, verbe). În prezentul articol ne vom referi la polisemia unor unități sintactice.

*Cuvinte-cheie:* polisemie, sens, omonimie, monosemie, unități lexicale, unități gramaticale, unități sintactice.

### POLYSEMY OF SYNTACTIC CONSTRUCTIONS IN FRENCH: DIDACTIC APPROACHES

The studied sources allow us to see the strong character of polysemy in the language. This phenomenon imposes itself as one of the universals of the language. As a convincing proof serve the multiple explanatory dictionaries that show the presence of a huge number of poly-semantic words in one language or another. Numerous studies include the polysemy of lexical units (nouns, adjectives, verbs). In this article we will refer to the polysemy of some syntactic units.

*Keywords:* polysemy, sense, homonymy, monosemy, lexical units, grammatical units, syntactic units.

#### Introduction

La polysémie est un trait constitutif de toute langue naturelle. Ce phénomène ne constitue pas une imperfection, car il est inévitable du moment qu'une langue est utilisée. Cette notion, forgée par M. Bréal, caractérise la capacité des mots de «prendre un sens nouveau qui coexiste avec l'ancien. Le sens nouveau, quel qu'il soit, ne met pas fin à l'ancien. Ils existent tous deux l'un à côté de l'autre...» [1, p.154-155].

Les problèmes relatifs à la polysémie ont été abordés dans plusieurs études. Citons, par exemple, en français B. Victorri et C. Fuchs [2, p.15], J.-P. Desclés [3, p.37], J. Picoche [4, p.20], G. Kleiber [5], G. Cincilei [6, p.311].

Dans le présent article, nous rappellerons premièrement quelques problèmes liés à la définition de ce phénomène. Deuxièmement, nous expliciterons certaines méthodes utilisées pour décrire la polysémie des unités syntaxiques.

#### Différentes approches dans l'analyse de la polysémie

Les ouvrages théoriques consultés nous ont permis de relever différentes approches dans l'analyse de la polysémie qui reflètent des prises de positions épistémologiques, et notamment:

- l'existence de sens différents pour un même mot, mais des sens perçus comme reliés d'une manière ou d'une autre [7, p.5];
- autant de significations que de constructions syntaxiques [3, p.37];
- une pluralité de sens liée à une seule forme; une pluralité de sens non disjoints, mais unis par telle ou telle relation [8, p.51];
- la multiplication des valeurs ou des sens d'une unité lexicale par addition ou effacement de sèmes [2, p.12].

Ces définitions, malgré leur apparente simplicité, soulèvent plusieurs questions théoriques. Elles mettent en jeu la notion de sens, la construction du sens : qu'est-ce que le sens d'une unité? comment se construit le sens d'un énoncé? comment s'opère l'interaction entre le sens d'une unité et le sens de l'énoncé dans lequel elle apparaît? Seulement après la résolution de ces problèmes on pourra statuer le caractère disjoint ou non disjoint des sens mis au jour.

Le linguiste G. Kleiber constate que l'absence d'un consensus sur la notion de polysémie résulte notamment des réponses divergentes données à ces questions.

Selon les définitions largement partagées nous adoptons les suivantes:

- la polysémie correspondrait «à une pluralité de sens non disjoints associés à une seule forme» [8, p.52]: le mot polysémique *bureau*, ayant des acceptions différentes, mais qui sont étymologiquement corrélées;

- l'homonymie «à des mots radicalement distinctifs dont la forme est 'accidentellement' la même» [2, p.12]: les homonymes *avocat* «homme de loi» et *avocat* «fruit» qui ont des origines distinctes et n'ont aucun lien étymologique;
- la monosémie [2, p.12]: le mot monosémique *tournevis*, qui désigne dans n'importe quel contexte «un outil pour serrer ou desserrer les vis, composé d'une tige métallique munie d'un manche et dont l'extrémité a une forme correspondant aux différents types de têtes de vis».

### Aspects de la polysémie des unités syntaxiques

Dans la suite de notre étude, à défaut de proposer une définition novatrice de la notion de polysémie, nous adopterons la position soutenue par les linguistes relative au caractère massif de ce phénomène. La polysémie touche les mots du vocabulaire de base. On remarque qu'aucune catégorie syntaxique n'y échappe. Ce sont les catégories lexicales «ouvertes» (noms, verbes, adjectifs, adverbes), de même que les inventaires fermés des mots grammaticaux (déterminants, conjonctions, prépositions, etc.). La plupart des linguistes s'accordent à utiliser diverses méthodes pour décrire la polysémie. Nous acceptons la classification proposée par B. Victorri et C. Fuchs: unités lexicales, unités grammaticales et constructions syntaxiques [2, p.45]. Ils ont choisi cette classification comme un moyen de structurer la présentation du matériel. Ces linguistes affirment qu'il n'y a pas de coupure nette entre unités lexicales et unités grammaticales, même si certaines méthodes paraissent être mieux appropriées au traitement des unes ou des autres.

La polysémie des unités lexicales «pleines» est décrite à l'aide de deux types de technique:

- la décomposition en traits sémantiques,
- la dérivation à partir d'un sens «premier».

La première technique de description est pratiquée dans le cadre théorique de la sémantique componentielle. B. Pottier [9, p.114] illustre cette méthode en analysant le champ sémantique de *siège* (siège, chaise, fauteuil, tabouret, canapé, pouf). Dans ce contexte la polysémie est définie comme la propriété d'une unité lexicale d'être associée à plusieurs sèmes, possédant au moins un sème commun (pour s'asseoir).

La deuxième technique est plus couramment utilisée. A partir d'un des sens de l'unité appelé **le sens de base**, on analyse comment on peut organiser les différents sens en un déploiement à partir de ce sens premier dans diverses directions. Ce type de démarche a été utilisé par M. Bréal, A. Darmesteter, J. Picoche, G. Kleiber.

En parlant de la polysémie des unités grammaticales on identifie aussi plusieurs approches. Néanmoins, les linguistes remarquent que la décomposition des unités grammaticales en traits sémantiques est moins pertinente. L'explication réside en ce que ces unités possèdent à un moindre degré une capacité dénotative autonome sur laquelle se base d'habitude l'analyse sémique. Dans la plupart des cas les linguistes s'accordent à inventorier, pour chaque unité grammaticale, un ensemble structuré de valeurs qu'elle peut prendre dans différents énoncés.

Les travaux relatifs à la polysémie des unités grammaticales abondent. En guise d'exemple, on propose l'étude d'E. Moline [10, p.60] où on met en évidence les divers emplois de *bien* en français contemporain, et notamment:

- les emplois d'adverbe de constituant;
- les emplois adjectivaux;
- les emplois nominaux;
- les emplois d'adverbe de phrase;
- les emplois d'adverbe de prédicat modalisant;
- les emplois de marqueurs discursifs.

En parlant des éléments du troisième groupe, les constructions syntaxiques, on affirme qu'elles sont aussi susceptibles de polysémie, même si cela rompt avec l'interprétation traditionnelle de cette notion.

Ces éléments posent des problèmes assez proches de certaines unités grammaticales, c'est pourquoi on pourrait les traiter de la même manière.

Conformément à l'opinion de B. Victorri et C. Fuchs les prépositions *à* et *de* sont des unités grammaticales qui semblent les plus «lexicalement vides». Mais les expressions «apprendre une nouvelle à quelqu'un» et «apprendre une nouvelle de quelqu'un» montrent qu'elles contribuent aussi à la différence de sens. Et c'est parce que ces unités (*à*, *de*) sont la marque d'une construction syntaxique.

Les mêmes linguistes proposent d'étendre la notion de sens d'une construction syntaxique. Pour illustrer ce cas on analyse les exemples: *croire quelqu'un* et *croire en quelqu'un*. Dans ces expressions la construction

est marquée par l'ordre des mots et non pas par un terme linguistique. On pourrait analyser les deux cas de la même manière comme le résultat de l'interaction de trois éléments: l'apport sémantique de *croire*, l'apport sémantique de *quelqu'un* et l'apport sémantique d'une construction syntaxique: celle de complément direct dans le premier cas et celle de complément indirect dans le deuxième cas introduit par la préposition *en*.

Cela permet de dire que ces expressions sont composées de trois unités linguistiques, c'est-à-dire on confère le statut d'unité linguistique à toute construction syntaxique qu'elle soit ou non marquée par une unité grammaticale.

Et, désormais, ces unités appelées **unités syntaxiques** pourraient être analysées au même titre que les autres. Le sens de ces unités peut être analysé dans un énoncé à partir de leur comportement paraphrastique, et de cette façon on pourrait caractériser leur polysémie. Comme exemple, on analyse la polysémie de la construction complément direct du verbe *peser* qui peut prendre les valeurs suivantes:

- complément d'objet: *Marie pèse les colis.*
- complément de mesure: *Marie pèse cinquante kilos.*

Les paraphrases de ces énoncés seront différentes, et notamment:

- *Les colis sont pesés par Marie.*
- *Le poids de Marie est de cinquante kilos.*

Donc, la paraphrase du premier n'est pas acceptable pour le second.

On relève aussi des différences de sens entre les constructions antéposées et postposées de l'adjectif. Citons les oppositions bien connues:

- un grand homme / un homme grand*
- un pauvre homme / un homme pauvre*
- un brave homme / un homme brave*

Dans ces exemples apparaît clairement l'intérêt de traiter les constructions syntaxiques comme des unités à part entière, mais qui interagissent avec les unités lexicales pour produire le sens global de l'expression.

Dans ce contexte on pourrait reprendre l'analyse de l'adjectif *cher* proposée par le linguiste J. Dubois [11, p.70]. Il identifie deux positions pour cet adjectif.

En position **attribut**:

*cher*<sub>1</sub> «aimé» est obligatoirement accompagné d'une expansion (*cher à quelqu'un*);  
*cher*<sub>2</sub> «qui coûte cher» ne nécessite pas de complément.

Ex.: *Cet ami m'est cher.*

*Ce livre m'est cher.*

*Les médecins sont chers.*

*Les livres sont chers.*

En position **épithète**:

*cher*<sub>1</sub> «aimé» tend à précéder le nom;

*cher*<sub>2</sub> «qui coûte cher» est toujours placé après le nom.

Ex.: *Ton cher ami est parti.*

*Il ne quitte pas ses chères pantoufles.*

*Il achète des pantoufles chères.*

Les linguistes analysent de même les relations complexes qu'entretiennent la polysémie de certaines unités lexicales et les différentes constructions syntaxiques auxquelles ces unités se prêtent. En parlant des verbes on constate que leurs différents sens sont présentés dans le dictionnaire suivant les diverses constructions syntaxiques qu'ils permettent. Cependant, l'analyse réalisée permet d'affirmer qu'il n'y a pas toujours une correspondance parfaite entre sens et constructions.

Dans ce contexte les linguistes B. Victorri et C. Fuchs [2, p.60] analyse l'exemple du verbe «monter». Ils constatent que la même construction transitive peut donner deux cas:

- *Jean monte la valise.*
- *Jean monte l'escalier.*

Mais ils soulignent que le sens du second énoncé est plus proche de la construction intransitive:

- *Jean monte à l'arbre.*

Dans la suite les mêmes linguistes se prononcent sur la complexité de la relation entre sens et construction. Ils affirment qu'on peut parler d'un verbe dans une construction donnée, si l'on accepte le point de vue, à parler d'une expression linguistique formée de deux unités (généralement) polysémiques:

- l'unité lexicale constituée par le verbe lui-même;
- l'unité syntaxique constituée par la construction syntaxique.

Selon eux, dans le cas du verbe *monter*, il est clair que c'est notamment la polysémie de la construction transitive qui explique la différence de sens entre *monter une valise* et *monter un escalier*.

Le linguiste J.-P. Desclés présente une approche particulière en analysant le verbe *monter* [3, p.38-39]. Il propose pour l'analyse un vingtaine de phrases:

- (1) *Luc est monté en haut d'une échelle*
- (2) *Luc monte sur la colline* / (2') *Luc montait doucement la colline*
- (3) *Luc monte en ascenseur* / *Luc est monté en voiture jusqu'au château*
- (4) *Luc monte dans une voiture* / *Luc monte dans un avion*
- (5) *Luc monte sur un cheval* / *Luc monte à cheval* / *Luc monte un cheval*
- (6) *La fumée monte au-dessus des toits. Le ballon monte dans le ciel*
- (7) *La mer monte* / *La Seine monte*
- (8) *Le chemin montait brusquement* / *Le toit montait doucement*
- (8') *Jean montait le long du chemin*
- (9) *Le blé monte rapidement cette année*
- (10) *Luc est monté en grade*
- (11) *Les prix montent cette année* / *Le thermomètre a monté trop vite*
- (12) *Sa colère montait au fur et à mesure qu'il parlait*
- (13) *Luc monte un diamant* / *Luc monte une estampe*
- (14) *Luc monte des meubles dans la chambre*
- (15) *Luc monte les oranges sur le camion*
- (16) *Luc monte un saphir sur une bague*
- (17) *Les ouvriers montent des voitures*
- (18) *Luc monte un film*
- (19) *Luc monte une affaire* / *Luc monte une imprimerie*
- (20) *Luc a monté un coup*

Elles font apparaître des significations très différentes:

- significations purement spatiales (1-8, 14, 15);
- différences de degré (9-12);
- emplois associés à des «montages» ou «assemblages» (13-19);
- locution figée (20).

L'analyse minutieuse de ces phrases a permis au linguiste de soutenir qu'il y a trois verbes «monter» homophones en français associés au même vocable *monter*:

- un *monter* 1 – spatio-temporel;
- un *monter* 2 – pour exprimer les changements de degré le long d'une échelle;
- un *monter* 3 – qui correspond à des opérations d'assemblage.

Les diverses possibilités combinatoires des verbes français, la large diversité des modèles syntaxiques sont aussi examinées dans le *Dictionnaire morphosyntaxique des verbes français* réalisé par le linguiste roumain A. Lența [12, p.3]. L'auteur affirme que «tout énoncé est avant tout l'arrangement d'un certain nombre de fonctions (sujet, compléments, attribut, etc.) dictées par les possibilités combinatoires du verbe». Le verbe est le pivot de la phrase. On souligne aussi l'importance des prépositions en tant qu'éléments de relations dans l'agencement des mots dans la phrase, *tenir à* / *tenir de* ; *rêver à* / *rêver de*, le rôle des unités lexicales qui forment le contexte immédiat des verbes dans la structuration du sens des énoncés.

### Conclusion

Le propos de cet article n'était en aucune façon de proposer des résultats définitifs, mais plutôt de montrer un fait qui est certain: la polysémie répond au principe de l'économie linguistique vu le fait qu'un même signe sert à plusieurs usages.

L'analyse de la polysémie des divers types d'unités linguistiques (lexicales, grammaticales et syntaxiques) nous a permis de relever deux choses. D'une part: une grande diversité dans les modes de description de la polysémie des unités linguistiques. D'autre part: une grande homogénéité dans le fonctionnement de la polysémie comme mécanisme général, s'appliquant aux unités de toute nature.

**Références:**

1. BREAL, M. *Essai de sémantique (sciences et significations)*. Paris: Hachette et Cie, 1897. 372 p. ISBN 10.2852261.715 ISBN 13:9782852261716. p.154-155.
2. VICTORRI, B., FUCHS, C. *La polysémie. Construction dynamique du sens*. Paris: Hermès, 1996. 220 p.
3. DESCLES, J.-P. Analyse cognitive de la polysémie verbale. În: *Colocviul internațional de științe ale limbajului „Eugeniu Coșeriu”*. (Chișinău – Suceava – Cernăuți), ediția a XI-a, Chișinău, 12-14 mai 2011. Normă – sistem – uz: Codimensionarea actuală. Vol. I. Chișinău, 2012. p.36-68. ISBN 978-9975-71-216-3 ISBN 978-9975-71-217-0
4. PICOCHÉ J. *Précis de lexicologie française. L'étude de l'enseignement du vocabulaire*. Paris: Nathan, 1992. ISBN 209190547x
5. KLEIBER, G. *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*. Villeneuve d'Aseq: Presses Universitaires de Septentrion, 1999. 220 p. ISBN 13 978-2-85939-581-0
6. CINCILEI, Gr. Polisemiasintagmatică, varianteleci. In: *Conferința științifico-didactică anuală. Rezumatele comunicărilor. 18-20 martie 1997*. Chișinău: ULIM, 1997. p. 311-312 ISBN 13 978-2-85939-581-0
7. CADIOT, P., HABERT, B. Aux sources de la polysémie nominale. In: *Langue française*, 113, 1997. p. 3-11.
8. KLEIBER, G. Quand y a-t-il sens multiple ? Le critère référentiel en question. In: O. Soutet éd. *La polysémie*, Paris, P.U.P.S., 2005. p.51-73
9. POTTIER, B. Vers une sémantique moderne. In: *Travaux de linguistique et de littérature de Strasbourg*, II, 1964. p.107-137
10. MOLINE, E. Monosémie? Polysémie? Homonymie? Polycatégorialité? Hétérosémie? Quelle théorie pour la description de bien? In: *La polysémie dans tous les sens. Actes du XIXème et XXème Séminaires de Didactique Universitaire (SDU)*, Constanta, 29 août – 2 septembre 2012 et 20 août – 3 septembre 2013. éd. ECHINOX, 2014, p.54-76.
11. DUBOIS, J. *Grammaire structurale: le nom et le pronom*. Paris: Larousse, 1965. 192 p.
12. LENȚA, A. *Dictionnaire morphosyntaxique des verbes français*. Chișinău: Epigraf, 2018. 704 p. ISBN 978-9975-60-310-2

**Date despre autor:**

**Lidia MORARU**, doctor, conferențiar universitar, Facultatea de Litere, Universitatea de Stat din Moldova.

**E-mail:** lidia.moraru@mail.ru

**ORCID:**0000-0001-5271-9680

*Prezentat la 05.07.2019*